

## **Salaires des fonctionnaires, le compte n'y est pas !**

Le ministre de la Fonction publique vient de proposer une augmentation de 0,8 % des salaires des fonctionnaires. Ainsi pour l'année 2005, les agents de la Fonction publique bénéficieraient d'une augmentation de 1,8 %. Cette proposition est le résultat direct des mobilisations sociales des 20 janvier, 5 février et 10 mars auxquelles les fonctionnaires ont massivement participé. Le gouvernement a été obligé de lâcher du lest.

Cependant le compte est loin d'y être. Si cette augmentation maintiendra probablement, compte tenu de l'évolution des prix, le pouvoir d'achat des fonctionnaires pour l'année 2005, elle ne comblera pas la dégradation importante subie ces dernières années, 5 % depuis l'an 2000. Au-delà même du maintien du pouvoir d'achat, c'est son augmentation qui est revendiquée par des millions de fonctionnaires, au moment même où le pouvoir multiplie les cadeaux fiscaux pour les catégories les plus favorisées.

Le ministre a d'autre part proposé d'introduire pour l'année 2006 une part variable dans l'augmentation des salaires des fonctionnaires. Cette proposition accroîtrait encore l'insécurité actuelle sur le simple maintien du pouvoir d'achat. Le ministre a enfin indiqué vouloir entreprendre une vaste réforme de la Fonction publique. Le mot "réforme" est ici employé pour masquer un projet qui vise à accélérer l'introduction de méthodes de gestion du personnel en œuvre dans le secteur privé, incompatibles avec le bon fonctionnement d'une administration et des services publics. Derrière donc une volonté affichée de dialogue, ce sont des projets inquiétants qui se profilent.

Pour l'Union syndicale Solidaires, le recul du gouvernement sur le pouvoir d'achat ne peut se conclure par un marché qui permettrait au ministre de faire passer un projet libéral de "réforme de l'Etat". Si la fusion annoncée des échelles 2 et 3 est un premier pas, elle est largement insuffisante pour garantir un recrutement à un niveau indiciaire suffisant. Une véritable politique salariale doit être mise en œuvre dans la Fonction publique et doit être accompagnée d'une politique ambitieuse de l'emploi public. Au-delà, c'est à une nouvelle répartition de la richesse produite qu'il faut s'atteler au moment où les revenus des actionnaires et les profits des entreprises connaissent une augmentation exponentielle.

Le 30 mars 2005